



PANNESSIÈRES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 27

JANVIER 2022



Horaires Ouverture de la Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H 00

Page 1

SOMMAIRE

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 -4 : Réalisations 2021
- ◆ Page 5 6 7 : Projets 2023
- ◆ Page 8 : Terre d'Artistes
- ◆ Page 9-10 : Pannessieroise – ACCA
- ◆ Page 12 : En Bref – Etat Civil

Le Mot du MAIRE

« Au milieu de l'hiver, j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible » Albert Camus.

Il ne me sera donc pas encore donné, en ce début d'année, la satisfaction de vous rencontrer et d'échanger avec vous autour d'un buffet. Les convulsions dues à la covid ne me le permettent pas. Sans doute étais-je trop optimiste l'année dernière quand je pensais que cette épidémie prendrait fin avec l'été ... Un été invincible quand on le porte en soi. Un été bien peu ensoleillé, qui nous a valu malgré tout de retrouver notre liberté de mouvement et l'impression de ne plus vivre à demi. Une année en demi-teinte donc, balancée de ci de là, au gré des assauts ou des retraits de l'épidémie.

C'est au travers de ces quelques lignes, et dans les informations que vous trouverez dans les pages qui suivent, que nous allons tenter de vous tenir au courant de la marche de la commune.

Une commune qui, comme toutes, mais avec peut-être moins de rigueur, subit les épreuves de la mondialisation. Les pays puissants ont changé de continent, et l'histoire nous montre que la force d'un pays est souvent puisée dans sa domination des autres et dans leur exploitation. La Chine, dans son élan de modernisation, marque de son sceau les transactions mondiales et de son hégémonie la production de tout ce qui est utile à notre industrie, ou même à notre vie de tous les jours. Nous en subissons les effets sans pouvoir vraiment nous y opposer, démunis devant le manque de biens que nous devons importer faute de les produire nous-mêmes. Cette situation risque de rendre plus difficile la résolution de la crise due à l'épidémie et à son impact sur le travail et la production, même si les activités économiques reprennent de manière forte aujourd'hui.

2021 a vu se mettre en place de nouvelles assemblées départementale et régionale à l'issue des scrutins de juin. L'année 2022 sera inévitablement marquée par le nécessaire exercice de la démocratie et l'important enjeu des élections à venir : élection du Président de la République en avril et des députés à l'Assemblée Nationale en juin. Démocratie marquée cette année par la gifle reçue par le Président de la République, véritable camouflet à la plus haute fonction de l'Etat.

Plus proche de nous, l'état des finances de notre communauté d'agglomération s'est amélioré, principalement du fait d'une rigoureuse gestion des dépenses et d'un effort fiscal conséquent avec l'augmentation des taxes foncières. Des investissements importants ont pu être programmés comme le projet de cité des sports, l'entretien des routes ou la création de voies vertes. Du fait de la volonté des responsables de l'assainissement, un effort considérable est en marche pour réduire la pollution due au fonctionnement des réseaux et des stations du territoire de la communauté. En parallèle, d'importantes décisions restent à prendre pour aller vers plus d'équité entre les communes.

Avec, elle aussi, des finances moins tendues du fait d'une hausse de la taxe foncière, la commune a pu engager des investissements conséquents au vu de son budget, mais nécessaires. Le tracteur endommagé a été changé et d'importants travaux d'entretien de la remise de la mairie et du clocher de l'église menés à bien. Pour réaliser ces derniers, nous avons pu utiliser les plans de relance de l'état et du département qui se sont traduits par l'octroi de subventions importantes.

L'année 2022 verra d'autres projets entrer en phase de réalisation : le lotissement offrira à la vente 5 parcelles constructibles, l'alimentation en électricité de la rue Jeanne d'Arc sera renforcée et le service assainissement d'ECLA entreprendra la construction de la nouvelle station d'épuration, sur le site de l'actuel aménagement. La mise en séparatif du réseau débutera également par des travaux chemin de La Mouille afin d'éliminer les eaux claires venant de la source située près de la salle du foyer. De nombreuses réalisations donc qui, je le souhaite, rendront notre village plus attrayant et plus vivant, à l'image de l'occupation de la salle du foyer. Depuis qu'elle a été rénovée et que les restrictions dues à la gestion de l'épidémie ont été en partie levées (mais pour combien de temps ?) la salle attire et offre ses services à des associations extérieures au village : club de tarot, fanfare de Conliège. De plus, les autres possibilités d'accueil de Pannessières sont souvent sollicitées : Ecole de peinture en salle du Presbytère, Aquarelle dans une salle de la mairie qui a abrité, au cours du premier week-end de décembre, une très belle exposition. Quand les habitants du village prendront-ils donc en main les clés de ces possibilités de rencontre qui leur sont offertes, comme celles du city parc également ?

Des vœux qu'il me reste à compléter en assurant de ma sympathie les personnes touchées par le deuil ou la maladie et en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 2022, une année porteuse d'espoir, une année qui vous permette de voir s'accomplir vos désirs les plus chers, dans un monde enfin apaisé.

Maurice MONNET

REALISATIONS 2021

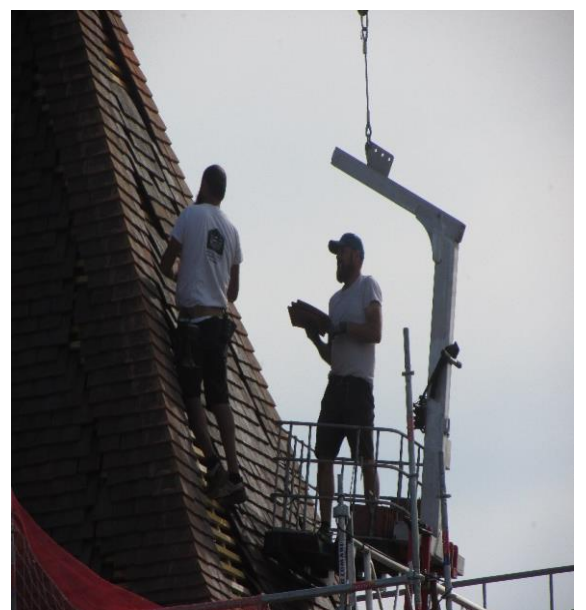
ENTRETIEN EGLISE

Le chantier a commencé par la réfection des façades dont les crépis tombaient. C'est l'entreprise « My Façades » qui a été chargée du travail .



La toiture du clocher a été remise à neuf. Les travaux étaient plus conséquents car les poutres elles-mêmes étaient en mauvais état. L'entreprise « Manubonin » a dû changer certaines pièces de la charpente et tailler les chevrons dans du bois de chêne. Les petites tuiles très abimées ont été intégralement remplacées par des modèles similaires de façon à garder au clocher son aspect ancien.

De manière générale, le résultat des travaux semble être apprécié par les habitants et notre patrimoine retrouve ainsi une meilleure allure et l'assurance de durer.



TOITURE DE LA REMISE

En début d'année, au moment des élections, Monsieur Morel a entièrement réparé la toiture de la remise de la mairie tout en gardant les petites tuiles qui font le charme de cet édifice. Une fois rénové, ce dernier pourrait d'ailleurs connaître un autre usage dans les années à venir.



VOIRIE

Deux tronçons de voies communautaires particulièrement endommagés ont été repris par les services d'ECLA : une centaine de mètres sur le chemin de Comberland en direction de Chille et une longueur identique route de Rosnay, route que les poids lourds détériorent régulièrement.



FIBRE

Une partie importante des habitants a aujourd'hui la possibilité de relier son installation téléphonique à la fibre. Il reste cependant à câbler les quartiers où le réseau est aérien, là où les difficultés de réalisation ont leur origine dans les supports de la ligne. La société Orange, propriétaire des installations, s'est engagée à terminer les travaux en 2022. Affaire à suivre.

Une boîte à livres à Pannessières

Alors que dure une pandémie mettant à mal la culture, une boîte à livres nommée « Livres en Liberté » conçue et réalisée par les membres du Conseil Municipal, décorée aux couleurs du blason du village, a été installée sous l'abri de bus rue de Jeanne d'Arc

Vous pouvez désormais utiliser cet outil pour échanger, consulter, déposer vos ouvrages de lecture et les faire connaître autour de vous.

Vous pourrez également faire remonter vos idées jusqu'en mairie, apporter vos remarques qui seront toujours utiles pour améliorer cet objet de culture.



PROJETS 2023

De nombreux projets sont à l'étude, ou bien déjà en phase de réalisation. Ils auront tous un réel impact sur le village et ses habitants.

Assainissement

Le premier projet est porté par les services de la régie d'assainissement d'ECLA. Depuis de nombreuses années, Pannessières souffre d'un réseau vieillissant avec de nombreuses fuites, et surtout de l'engorgement d'une station qui a plus de 40 ans et qui, malgré un entretien périodique, n'est plus dans un état de fonctionner de manière satisfaisante. Nous avons par le passé signalé de nombreuses fois dans ce bulletin les dysfonctionnements du système.

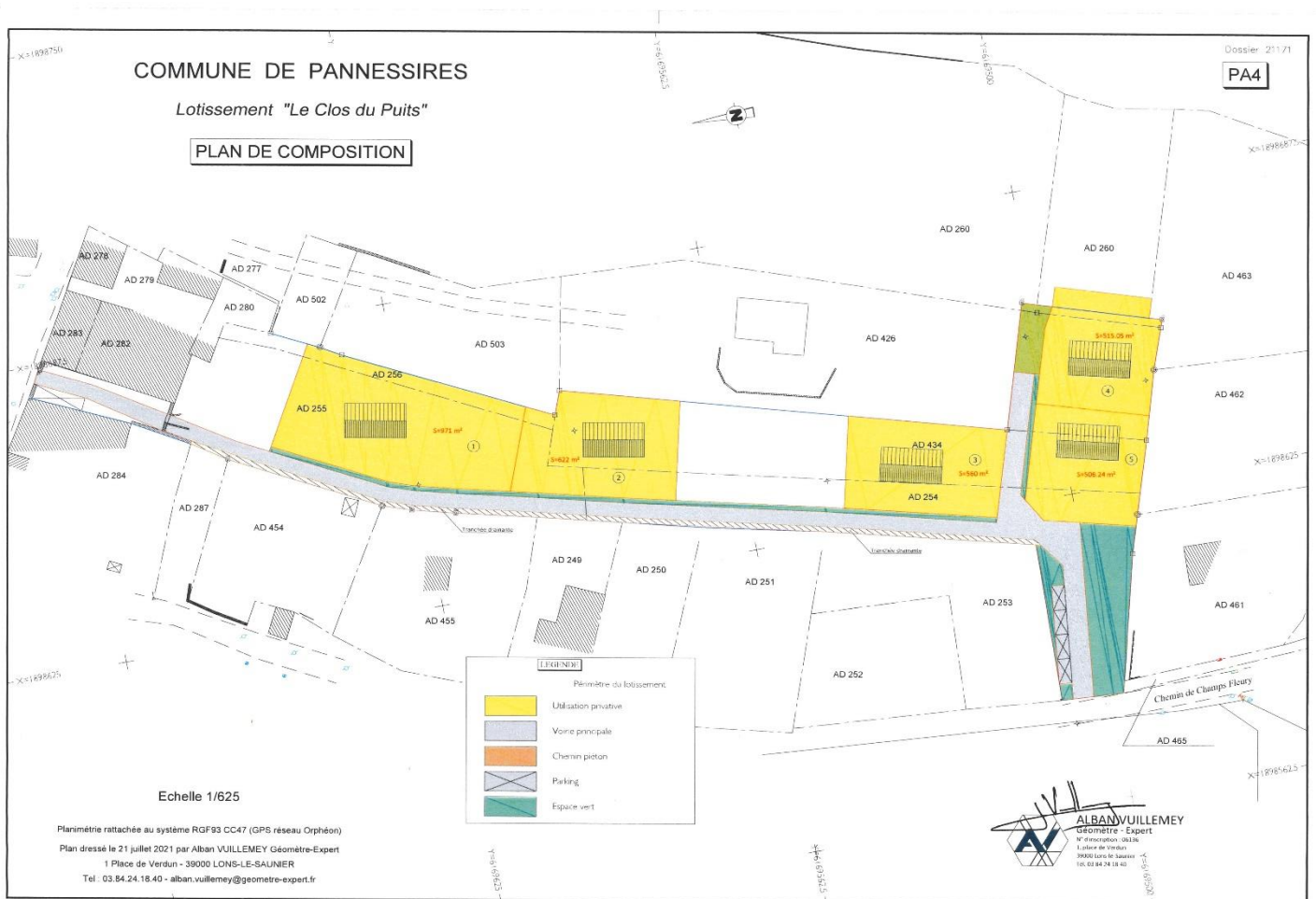
Dans une politique visant à améliorer de manière importante les résultats des systèmes d'assainissement au sein d'ECLA, amélioration exigée par les autorités préfectorales, la régie a mis en place, sur 10 ans, un programme de travaux de façon à la fois à séparer les eaux claires des eaux usées pour assurer un meilleur fonctionnement des stations, et à rénover les stations dont le fonctionnement est le plus mauvais. C'est ce programme, dont le coût est d'environ 50 millions d'euros sur 10 ans, qui explique la hausse importante des tarifs de l'assainissement dès cette année.

A Pannessières, l'étude de la station est engagée et un budget primitif établi à 500 000 €. L'installation se fera légèrement en amont de la station actuelle dont le périmètre servira de bassin secondaire destiné à améliorer encore la qualité des rejets. D'autre part, la mise en séparatif du réseau de La Mouille est engagé pour un coût de 140 000 €. Ces interventions sont aidées par d'importantes subventions de l'Etat et de l'Agence de l'eau.

Cette mise en séparatif des réseaux explique également pourquoi la commune ne programme pas la réfection de certaines rues comme celle de Jeanne d'Arc par exemple : si l'on doit creuser des tranchées sous la voirie, il vaut mieux attendre que ces travaux soient terminés avant de réaliser la bande de roulement.

Lotissement Le Clos du Puits

Le deuxième projet n'est pas nouveau, mais il arrive enfin dans sa phase de réalisation. Après des années passées à acheter les terrains à la suite d'un héritage compliqué, des mois d'études, de recherches d'entreprises et de devis, de travaux de géomètre, de montage de dossiers de subvention ou encore d'autorisations administratives, le petit lotissement communal dont vous avez déjà connaissance verra le jour en début d'année 2022 avec les travaux de voirie et la mise en place des réseaux. Les cinq parcelles devraient pouvoir être mises en vente en milieu d'année. Le coût de l'opération s'élèvera à 190 000 € TTC. Pour financer ce projet, la commune a mis en place un budget annexe alimenté par le budget général et contracté un prêt relais de 130 000 € auprès de la Banque Populaire. Les résultats financiers de l'année 2021, et notamment le bilan de l'investissement, subiront fortement l'impact de cette réalisation qui s'autofinancera au moment de la vente des parcelles.



Autres Projets

D'autres projets vont également être réalisés en 2023, ou du moins seront étudiés et réalisés en fonction de nos capacités financières et des subventions que nous pourrions ou non obtenir. Tous ces travaux coûtent cher, bien plus cher que ce que les moyens limités de la commune ne peuvent permettre d'accomplir. Cependant, en 2021, l'Etat et le département nous ont puissamment aidés au travers du dispositif « relance » en nous versant des subventions allant pour chacun jusqu'à 33% des dépenses hors taxes. Si ces dispositions perdurent en 2022, nous engagerons les travaux les plus urgents pour maintenir en état le patrimoine de la commune.

En liaison avec le lotissement, les services du SIEDEC ont étudié le renforcement et l'enfouissement du réseau électrique rue de Jeanne d'Arc. L'éclairage public sera lui aussi remis à neuf.

Le système de chauffage des salles du foyer est obsolète, avec une chaudière à mazout qui doit bien avoir 40 ans de bons et loyaux services. De la même manière, si nous obtenons des subventions, nous remplacerons ce mode de chauffage par un système plus moderne, pompe à chaleur par exemple

La toiture de la petite maison Mouillard (au fond de la cour) est en très mauvais état. Cette maison faisait partie d'un lot et nous l'avons acquise en même temps que les terrains attenants. Il est dommage de la démolir. Bien que toute petite (environ 30 m² au sol), la maçonnerie est en bon état et il semble plus judicieux aujourd'hui de la protéger en réparant la toiture. Un devis est demandé à plusieurs entreprises.



PANNESSIERES TERRE D'ARTISTES

Tous les mardis soir, de 18 à 21 heures, Madame Gérard, bénévole, réunit toutes les personnes intéressées - une dizaine d'inscrits par les notions de base de l'aquarelle et qui ont l'envie d'apprendre, le but étant de s'entraider et de peindre, tout en passant un moment convivial.

Pas de thème imposé, chacun choisit les sujets selon ses goûts et ses centres d'inspiration. L'atelier fonctionne depuis 2015, dans une des salles de la mairie prêtée par la commune. Depuis 2019, l'atelier a intégré la Pannessiéroise. Trois expositions d'excellente facture ont déjà eu lieu pour présenter le travail effectué.

Madame Gérard est très impliquée et souhaite vivement que d'autres personnes du village intègrent le groupe.

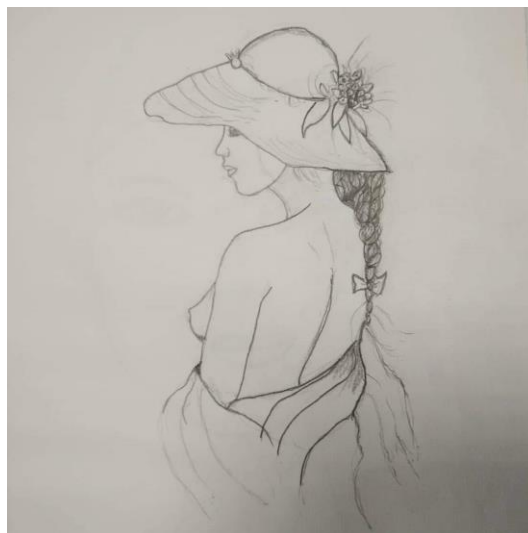


Association « AARTISSE »

Au 7 bis de la rue du Meix Dagay, également à Pannessières, s'est installée l'association « AARTISSE », atelier encadré par Laure Pasteur, diplômée des Beaux-Arts. Elle y dirige une école de peinture où tous les niveaux et tous les âges sont les bienvenus : dix-huit enfants à partir de six ans, Quinze adolescents et quarante adultes qui viennent des villages alentours. On y apprend les bases du dessin (création de personnages, proportions, perspective), le dessin d'imagination (ombres chinoises, conte ...) et la copie papier des œuvres de grands peintres en utilisant des techniques variées comme l'acrylique, l'aquarelle, le pastel ou encore le fusain. Une exposition de deux semaines a été réalisée par les élèves dans les locaux de la mairie au moment des élections départementales du printemps dernier.

L'association est reconnaissante à la mairie d'avoir mis à sa disposition une salle lumineuse, calme et aménagée pour des personnes à mobilité réduite.

Cette activité est maintenant reconnue et Pannessières peut se réjouir d'accueillir une association qui contribue à faire connaître notre village.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre, en mémoire des soldats de la guerre de 14 / 18, a enfin pu se dérouler dans des conditions habituelles. Les membres du Conseil Municipal, les anciens combattants du village et une nombreuse assistance, accompagnés par les musiciens de la fanfare de Conliège, ont pu rendre hommage aux jeunes du village trop tôt disparus dans l'immense tourmente que fut le premier conflit mondial du XXème siècle. Dans l'expression « La der des der », le souhait des rescapés de 1918 était de faire progresser l'humanité et de donner au mot « civilisé » toute sa dimension. Sans doute ce souhait n'a-t-il pas été exaucé, et le temps qui s'écoule depuis nous le montre chaque jour. Pourtant, il est de notre devoir de le rappeler et d'inscrire dans les esprits ces images et ces faits du passé pour que le monde de Demain connaisse enfin la paix nécessaire à l'épanouissement des hommes.

ASSOCIATION “ LA PANNESSIEROISE ”

L'assemblée Générale s'est déroulée au mois d'Octobre 2021.

En effet, depuis 1 an aucune activité n'a pu se faire suite à la pandémie COVID 19.

Bilan de l'année écoulée :

- Accueil des nouveaux membres,
- Mise en place du CA.
 - Président MARION Christophe
 - Secrétaire ODOBEL Corinne
 - Trésorier FERNANDEZ José Manuel
 - Membres

PARISOT Caroline et Benoît, KONIK Josiane et Jean Louis, TONETTI Christine, PEGUILLET Jean Yves et Anne Marie, Léa WEBER, CASIMIR Benjamin GERARD Claude et Jacqueline, CORNEBOIS Solène, RIVOIRE Emilie, BERKANE Kévin, GIROUD Christophe et Sylvie, CORTES Joelle, BILLARD Marie Christine, DEMATOS Corinne.

Toute personne désirant rejoindre l'Association en tant que membre, peut s'inscrire moyennant une cotisation de 5 €.

PROGRAMME 2021/2022

La soirée Beaujolais Nouveau a été annulée faute de participants.

Début décembre exposition peinture.

Une soirée théâtre (Les Amis de Vercia) est prévue dans le courant de l'année.

Un après-midi intergénérationnel est prévu avec, comme précédemment, des jeux ainsi que la dégustation de gaufres ou crêpes (chandeleur).

Au printemps, prévision d'une marche pédestre avec plusieurs parcours et des stands de dégustation.

Fin Juin, Fête du “City” terrain de jeux.

Etc... etc...

Le PRESIDENT Christophe MARION

ACCA PANNESSIERES

C'est après plusieurs reports que les chasseurs ont pu organiser, le 4 septembre dernier, l'inauguration de leur nouveau local. A cette occasion, tous les acteurs de ce projet ont été conviés autour d'un vin d'honneur à la Chaumette. Un moment convivial couronné de succès par la présence des invités non chasseurs ayant répondu à l'invitation.

Les premiers remerciements s'adressent au nouveau conseil d'administration de l'ACCA mis en place en 2019 et à son nouveau président, Alban MONNERET, pour l'organisation de cette rencontre.

Nous remercions les membres de l'ancien et du nouveau conseil municipal et en particulier le maire Maurice MONNET pour l'aide apportée à la réalisation du terrassement auquel est associé l'ancien président de la chasse de PANNESSIERES. Bruno VALLET de la société EQUIOM.

Nous remercions aussi chaleureusement l'entreprise Manu BONNIN Charpente pour la conception et la fabrication du chalet et pour son investissement lors du montage des différentes pièces de la structure.

En résumé, un projet qui n'aurait pu voir le jour sans l'entraide des bénévoles qui se sont relayés pendant leur temps libre afin d'apporter une pierre à l'édifice.

A tous les membres des sociétés de chasse de PANNESSIERES et LAVIGNY, celle-ci représentée par son président Alain ROY, aux GAEC COMPAGNON, REPECAUD et à l'entreprise de maçonnerie MICHELET pour le prêt de matériel. Un grand merci.



Une inauguration en toute simplicité qui a permis de rassembler différents représentants de la vie rurale et qui rappelle l'importance de nos associations.

Tous les membres de l'association de chasse présentent ici leurs vœux de bonne année aux villageois de Pannessières.

Gaël MONNERET



Tour du Jura le 4 septembre

Après un report de 2020 à 2021 et une première date du 17 Avril annulée, les amoureux du cyclisme ont enfin pu vivre leur passion. C'est le week-end des 4 et 5 septembre qui fut retenu pour les classiques « Grand Besançon /Doubs » et « Tour du Jura ».

Tous les amateurs de vélo ont pu assister comme bénévoles ou spectateurs au Tour du Jura le 4 septembre dernier sur un parcours de 181,75 kms. Des célébrités du cyclisme comme Thibaut PINOT s'affrontaient dans cette épreuve dont le lieu de départ et d'arrivée était LONS LE SAUNIER

La course traversa notre village sur un parcours qui empruntait, depuis la route de Rosnay et la RD 471, la rue des Vieux Monts, la rue de Jeanne d'Arc et le chemin de Merceney pour rejoindre PERRIGNY en début d'après-midi, entraînant la fermeture des routes pour des raisons de sécurité.

L'évènement attira un grand nombre de spectateurs entre la place du village et le carrefour chemin des Champs Fleuris.

Nous souhaitons vivement être de nouveau sollicités pour apporter notre contribution aux évènements sportifs de ce type qui viennent, pour quelques minutes, apporter vie et émotions au centre du village.



La FETE DE NOEL

Cette année encore, malgré un froid très vif ce samedi 18 décembre, c'est sous l'auvent de la mairie que le Père Noël est venu faire sa distribution de cadeaux aux petits pannessiérois : un livre aux enfants jusqu'à 7 ans et des tickets de cinéma aux enfants de 8 à 10 ans.

Les membres du CCAS leur ont préparé des gaufres, offert des papillotes et du jus de fruits. Ils ont proposé du vin chaud à leurs parents.

Ce fut un moment convivial et chaleureux, apprécié autant par les petits que par les grands.



Recensement 2022 :

Les services de l'INSEE ont décidé de réaliser en 2022 le recensement qui avait été annulé l'année dernière à cause de la covid. Un agent recenseur passera dans tous les logements afin de distribuer les documents nécessaires et les récupérera. Vous pourrez également renvoyer ces documents par internet. La population de Pannessières est aujourd'hui officiellement de 498 habitants. Atteindre le nombre de 500 permettrait à la commune de passer dans une autre strate administrative, de percevoir une dotation plus importante ... et de désigner 15 personnes dans le futur Conseil Municipal.

En bref :

Le Conseil Municipal a organisé une corvée afin de procéder au nettoyage de la maison Mouillard dont le grenier était encombré de déchets de toutes sortes. Une journée placée sous le signe de la poussière et des étternuements
Merci à Thomas qui a mis à disposition son camion afin de transporter les cartons et autres papiers.



ETAT CIVIL

Décès

Monique VANDELLE le 27 Septembre 2021

Suzanne FAVIER le 18 Décembre 2021

Naissances

Yuri BRANTUS le 06 Novembre 2021

Mariage

Gökhan GÜRDAL et Sabina BACANAK le 17 Juillet 2021